L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 30 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur. S'adresser à L. Lacassagne, 97 Decatur. Occupation 1er octobre. 1aout—

A VENDRE.

A vendre pour cause de réparations, une buvette (Bar-Room) de premier ordre, faisant de bonnes affaires. S'adresser à Geo. Germain, 24 rue de l'Union. 29sept—1sem.

A vendre, pour cause de maladie du propriétaire, une pharmacie centralement située et faisant de bonnes affaires. S'adresser J. V., bureau de l'ABEILLE. 28 sept—1 sem

A vendre—Grand Pleyel droit, $250; bargain chez Werlein, 135 Canal.
26 sept—1m

DEMANDES.

Deux demoiselles qui ont gradué dans une des meilleures écoles de la ville, s'offrent pour donner des leçons d'Anglais à des demoiselles, messieurs ou enfants, à domicile ou chez elles. No. 167 rue Richard, entre Magazine et Constance. Dans la même maison se font toutes espèces de broderies mexicaines. 21sep—1m

Souscription toute privée.

En faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir en aide, et nous donneront leur adresse à qui la demandera. 1er août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Albert C. Mace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,884—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Albert C. Mace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30sept—30 oct 5 9

Succession de John B. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,467—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Henry Moutreuil et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Albert C. Mace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—5 9 oct

Succession de Mme Eliza Leblanc, Veuve de Ambroise Grabert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,749—Division B—Attendu que Adonis Grabert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Eliza Leblanc veuve de Ambroise Grabert, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 sept—29—oct 3 8

Succession de Anna Mary Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,060—Division C—Attendu que Jos. Ostheimer, agent de Petite Ostheimer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur testamentaire dans la succession de feue Anna Mary Martin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 sept—28—2,7 août

Succession de Mme Lucina Brumby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,904—Division A—Attendu que Mme Mary Sylavia Myers a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Lucina Brumby, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 sept—25 30 oct 3

Succession de Mlle Eliza Garrity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,579—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Witz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 sept—21 25 30

Succession de Mme Zoé Duneau.

Vente W. F. Chapman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Zoëla Portier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26sept—26 30—5 oct.

Succession de Théodore Hein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,752—Division E—Attendu que Isaac Hein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Théodore Hein décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26sept—26 30—oct 5

Succession de Joseph A. Quinero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lamar C. Quinero, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 sept—22 26—1er oct

Succession de Marie Elise Camus, décédée épouse de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 19,069—Division B—Attendu que Paul Joseph Graziani a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans l'affaire susdessus. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 sept—25 30 oct 3

Succession de Mlle Eliza Garrity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,579—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Witz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 sept—21 25 30

Succession de Mme Zoé Duneau.

Vente W. F. Chapman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Zoëla Portier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26sept—26 30—5 oct.

Succession de Théodore Hein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,752—Division E—Attendu que Isaac Hein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Théodore Hein décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26sept—26 30 oct 5

Succession de Jacob Rehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,724—Division D—Attendu que Jacob H. Rehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
26sept—26 30—oct 5 Greffier.

Succession de Joseph A. Quinero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lamar C. Quinero, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 sept—22 26—1er oct

Succession de Marie Elise Camus, décédée épouse de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 19,069—Division B—Attendu que Paul Joseph Graziani a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans l'affaire susdessus. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22sept—22 27 1er oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Peter Butz vs. ses Créanciers—Division—No. 18,790—Ordre de Louis Aiglon de remettre des biens du pétitionnaire Peter Butz scit et sont par le présent accepées par la Cour au bénéfice des ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire en cette ville, le JEUDI 28me jour d'octobre 1886 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, que Ernest T. Florance, Esq., soit et est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
26sept—2t

GROS LOT

$75.000

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ont été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

—DE—

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AUR... ...

Nile-Orléans,

MARDI, 12 OCTOBRE 1886.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	6,000, ...	12,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix par les clubs se doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats par la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 150 rue du Canal.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue de Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

15 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favorés de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ERARD, BERD, SCHMERS, PISCHER, PRAKE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHLANNINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela eus sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 15 rue Baronne, N.O.
1er oct85—1an

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux. 6oct—1an

DANIELS & SCHLIEDER,

Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., et

DESTINÉE A L'EXPORTATION.

Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters,
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par les Bitters Hélvétiques. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères scrofuleuses se sont montrés, et peu à peu se multiplièrent au point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicine. Maintenant il n'en est plus d'ombre de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement,
W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur en de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau, de commencer l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante trente ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Oliver, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

LA SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Solites.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apelle et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Pauleton et Celiade.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Maché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Collége et Iona.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Senlat et Magasine.
26 Coin des rues Senlat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magasine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Napoléon.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Leve.
42 Coin des rues St-Charles et Leveline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans

Edition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 ... - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

Grande vente de tout le contenu de la Buvette et Restaurant de premier ordre, No 15 rue Carondelet,

Consistant en un vaste assortiment de vins et liqueurs fins, tels qu'ils ont été reçus;

Un lot de cigares et cigarettes assortis;

Toute l'installation, les meubles, la vaisselle, la coutellerie, le linge de table nécessaires à un Restaurant de première classe;

Un coffre-fort en fer et divers autres articles trop nombreux à énumérer.

H. Gally, agent, vs. Adolphe Jacquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,736.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 octobre 1886, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et partiellement le contenu, les meubles, etc., au rez-de-chaussée et au second étage de la bâtisse 15 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22sept—22 25 29 oct 2

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT—No 18,761, Division C.

Dans l'affaire de James W. Fee, demandant une monition.

A tous ceux à qui parviendra ceci salut :

Attendu qu'à une vente de taxes publiques pour les taxes non payées de l'année 1879, exécutée au nom de George D. Morrow faite dans la ville de la Nouvelle-Orléans le 24me jour du mois d'août 1880, James D. Houston, Percepteur de taxes pour le Premier District du District supérieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'autorisation qui lui donne la loi, a adjugé à James W. Fee, le pétitionnaire cité ci-dessus, comme étant le plus fort et dernier enchérisseur, la propriété décrite ci-après à savoir :

Un terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Bienvil, Philip et Jackson, désigné comme lot No 15 de l'îlot No 264; le dit lot 15 mesure soixante six pieds de face à la rue Baronne sur 125 pieds de profondeur

Et, attendu que le 24me jour de mars 1875, à une vente publique de taxes pour les taxes non payées de l'année 1873 faites en vertu de la dite propriété au nom de Caroline Flournoy, A. S. Badger, alors percepteur de taxes d'Etat pour le dit district, après a été confirmé à toutes les formalités de la loi, a adjugé la dite propriété à l'Etat de la Louisiane et ensuite le 13me jour de septembre 1875 d'après un acte pardevant C. H. Thompson conformément aux stipulations de la première section de l'acte No 105, approuvé le 28 mars 1874, vendu ladite propriété à George C. Nor-cross, laquelle dite vente a été confirmée par lui dit George B. Johnson le 23me jour de mars 1876.

Et attendu que James W. Fee a fait application à cette cour pour une monition en vertu conformément à la loi et aux sections 2871, 2872 et 2873 de l'acte No 85 approuvé le 10 mars 1880 connus comme statuts revisés de la Louisiane.

Donc maintenant, que toutes personnes intéressées dans la dite propriété sont citées et priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à ne pas vouloir de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la dite propriété s'il y a, et à la moindre irrégularité ou illégalité dans les estimations ou ventes ou adjudications faites au rez dessus vues mentionnées ci-dessus ou s'il y a ou